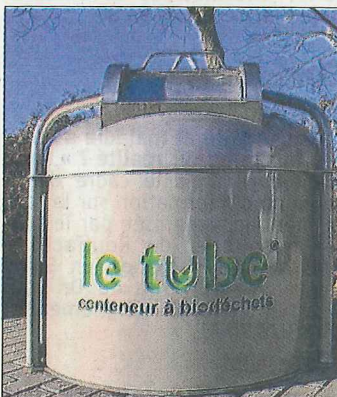


# Hirtzfelden Le tube au service des usagers pour les biodéchets

Un nouveau service pour valoriser les biodéchets va être expérimenté à la communauté de communes Essor du Rhin. Hirtzfelden fait office de commune test.

Une réunion publique s'est tenue vendredi soir, à la salle polyvalente de Hirtzfelden, pour prendre connaissance du nouveau service de valorisation des biodéchets qui sera mis en route dans la commune à la fin du mois. L'information a été donnée par Jérémie Friedrich, responsable Recybio, et Virginie Lepletz, de la société Schroll de Colmar, en présence de la maire, Agnès Matter-Balp, de Frédéric Goetz, vice-président de la communauté de communes Essor du Rhin (CCER) chargé de l'environnement, et de Thomas Grunenwald, chargé de ce projet à la CCER.



Le tube permettra de recueillir, en point d'apport volontaire, les biodéchets.



Jérémie Friedrich a présenté au public le nouveau service pour valoriser les biodéchets. Photos Christian Werthe

Cette action est menée par la CCER dans le cadre de la mise en place de la future redevance incitative. Comme l'explique Frédéric Goetz, en 2013 la CCER se lancera dans la redevance incitative qui va modifier la gestion des ordures ménagères résiduelles. Ce sera le nombre de leviers de la poubelle du foyer (poubelle équipée d'une puce) qui seront comptabilisés et entreront dans la part du coût de la redevance en complément de la part fixe à payer par foyer.

« L'intérêt pour l'utilisateur est de réduire ses déchets en utilisant le compostage et la solution innovante d'élimination des biodéchets », a précisé Frédéric Goetz en rappelant que le coût de l'incinération à la tonne est de plus en plus cher et que celui-ci ne va pas diminuer.

En 2011, 1760 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été

collectées sur le territoire de la communauté, alors qu'en 2010 elles étaient de 1880. Le compostage revient à quasiment rien, la gestion des biodéchets est actuellement chiffrée à 50€ la tonne et pourrait encore baisser, selon le responsable de la société Schroll.

## Hirtzfelden volontaire pour le test

Le territoire de la CCER compte sept communes. Hirtzfelden s'est portée volontaire pour tester ce nouveau procédé d'élimination des déchets biodégradables. D'autre part, cette expérimentation est la seule menée actuellement dans l'Hexagone.

Frédéric Goetz a rappelé que cette nouvelle approche de gestion des déchets est impérative, car elle permet de les valoriser. Déjà, pour le territoire, 59 % des dé-

chets sont valorisés, l'action menée va avoir pour priorité de peser sur les ordures restantes dont une bonne partie est constituée de déchets fermentescibles qui pourraient, après méthanisation ou compostage, retourner à la terre.

Si le test à Hirtzfelden est concluant, il pourrait être étendu aux autres communes de la CCER.

La société Schroll a donc imaginé un procédé de recueil des biodéchets sur le principe de l'apport volontaire dans des conteneurs de proximité. Pour ce faire, l'utilisateur sera équipé à son foyer d'un seau de 10 litres et de sacs biodégradables (50 pour les six mois d'essai). Les sacs de déchets biodégradables seront déposés dans des tubes de collectes (deux pour 500 habitants) installés l'un devant la salle polyvalente et l'autre entre la rue Antoine-François-Jecker et la rue des Pins.

## Que vont devenir les déchets recueillis ?

Ce tube d'un volume de 1,23 m<sup>3</sup> et le fût du conteneur seront mis en terre. Le tube dépassera de plus d'un mètre du sol. Accessible 7 jours sur 7, il est équipé d'un avaloir à ouverture et fermeture assistées afin de n'avoir aucun contact direct avec les déchets. Le conteneur est ainsi verrouillé et lors de la dépose des sacs de biodéchets, les usagers devront se servir de leur badge personnel fourni par la commune (ils seront transmis par courrier aux habitants).

La société Schroll prévoit de remplacer régulièrement les avaloirs saturés à ses frais, le temps de l'expérimentation.

Les biodéchets récoltés seront véhiculés vers une plate-forme de valorisation où ils seront broyés et pris en charge pour leur méthanisation en usine spécialisée. En France, on en compte 60 alors qu'elles sont près de 6000 chez nos voisins allemands.

La méthanisation des biodéchets produira du gaz qui sera réutilisé et du digestat stocké et tamisé pour en faire du compost qui retournera à la terre, un atout pour une gestion préservant l'environnement et l'économie pour tous.

Cette nouvelle procédure de gestion des biodéchets a été largement expliquée lors de la réunion publique. Frédéric Goetz a encore précisé que ce nouveau mode de recueil fera l'objet d'information auprès des scolaires par l'intermédiaire de l'association « Enjeu nature ». Il a insisté sur la poursuite du compostage individuel car le compostage et la valorisation des biodéchets est un « même combat » pour préserver l'environnement.

Christian Werthe

■ **PARTICIPER** Les sacs biodégradables et seaux sont disponibles à la déchetterie de Hirtzfelden les samedis 17 et 24 mars, de 10 à 12 h, pour ceux qui ne les ont pas encore récupérés.

## Le bon tri

Les biodéchets suivants seront récupérés : épluchures de fruits et légumes, marc de café et de thé, restes de repas, cendres froides, mouchoirs et essuie-tout usagés, petits déchets verts, restes de pain.